



**GRIESHEIM**  
PRÈS-MOLSHEIM

**Relevé des décisions du Conseil Municipal**

**Séance du lundi, 16 mars 2015**

**Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire**

**COTISATIONS AU GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE**

Le Conseil Municipal décide de verser au Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin, la cotisation de 2504,59 € pour l'adhésion de l'ensemble des agents en activité au Comité National d'Action Sociale et à la Garantie Obsèques au titre de l'année 2015.

**AFFECTATION DU PRODUIT DE LA CHASSE**

Le Conseil Municipal décide d'abandonner 100 % du produit de la location de la chasse à l'Association Foncière sur la durée du nouveau bail 2015-2024.

**REPARTITION DU PRODUIT DES CONCESSIONS DE CIMETIERE**

Le Conseil Municipal attribue la totalité du produit des concessions de cimetière au profit du seul budget communal.

**CREATION D'UN SYNDICAT MIXTE OUVERT AU CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN**

Le Conseil Municipal est favorable au principe de l'adhésion à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique et confirme son intention d'être membre fondateur du Syndicat Mixte.

**EXERCICES DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption pour les biens cadastrés :

<b>Section</b>	<b>Parcelle</b>	<b>Contenance</b>
AL	573/82	9,19 ares



Le Maire,  
Christophe FRIEDRICH